

Céder sa ferme

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs des Côtes d'Armor et départements limitrophes

OBJECTIFS

S'approprier tous les éléments d'ordre technique, administratif, économique mais aussi psychologique pour anticiper la transmission de son exploitation.

Appréhender les étapes et démarches à réaliser dans le cadre d'une transmission.

Acquérir des outils pour être plus autonome et efficace dans ses démarches (évaluation de sa ferme, chercher un repreneur, etc.) et gagner en sérénité.

ENJEUX

En Bretagne, dans les 10 prochaines années, un exploitant agricole sur deux sera concerné par la transmission. Le renouvellement des générations en agriculture est donc un enjeu majeur.

Accompagner cette transition en favorisant la transmission c'est à la fois répondre à un projet individuel (celui du porteur de projet transmission et de sa famille), mais aussi à un projet collectif en tant que support d'une activité économique insérée dans un territoire. Cette étape, naturelle dans la vie d'une exploitation agricole il y a encore quelques années, est aujourd'hui de plus en plus complexe (réalité de la crise agricole, pression foncière, reprise hors cadre familial, diversification des projets....). Travailler sur cette thématique est une étape délicate et complexe.

C'est pourquoi il est important de pouvoir proposer aux porteurs de projet transmission (retraite ou reconversion professionnelle) une formation pour les outiller afin de mener à bien leur projet de transmission.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

JOUR 1 -

Savoir anticiper les aspects juridiques, fiscaux et comptables au moment de la transmission : repères et points de vigilance.

Appréhender différentes méthodes de calcul de la valeur d'une ferme.

JOUR 2 -

Réflexion sur son projet de transmission :

- Définir un plan d'actions et un rétroplanning avant la transmission
- Témoignage d'un agriculteur, jeune retraité

Faciliter la relation entre les cédants et les porteurs de projet d'installation :

- Comprendre le contexte actuel de l'installation et les préoccupations des repreneurs potentiels.
- Étapes de mises en relation
- Rencontres de candidats à l'installation

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Dossier stagiaire format papier. Alternance de séquence d'apport théorique et d'exercices. Apport d'outils, de méthodes et de contenus adaptés et variés.

MOYENS MATÉRIELS

Dossier papier fourni, salle, paperboard.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Côtes d'Armor

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 23/11/2026

MODALITÉS D'ACCÈS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Participation de 45 euros/J pour les personnes éligibles Vivéa.

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Anne-Cécile Verger
ac.verger@agriculturepaysanne22.fr
ADEAR Côtes d'Armor
Agriculture paysanne 22
8 rue des Champs de Pies
22000 Saint-Brieuc
Tel. 07.81.67.72.07

SATISFACTION : 89.33% - Taux d'acquisition des compétences : 100 %

NOTE : Chacun apporte son pique-nique

Évaluation orale et écrite de la formation, questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et fin de formation.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Agriculture Paysanne 22

N° organisme de formation : 53220533422

N° SIRET : 40 98 56 879 00039

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualiopi

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
08/12/2026	8 rue des Champs de Pies 22000 Côtes-d'Armor	Thierry Longépé / comptable à l' AFOCG 44 Anne-Cécile Verger / animatrice Installation Transmission Agriculture Paysanne
07/01/2026	8 rue des Champs de Pies 22000 Côtes-d'Armor	Anne-Cécile Verger / animatrice Installation Transmission Agriculture Paysanne 22 Rémi Bois / animateur Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne (CIAP 22)

THÈMES

Transmettre sa ferme

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))